



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
20 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53

DÉLIBÉRATION

N° 20180215-13

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

Conseiller.e.s absent.e.s : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELIER, Sylvie CHAUNY.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

**BILAN ANNUEL DES PROGRAMMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) 2016-2021
ET PROPOSITION D'HARMONISATION**

Rapporteure : *Christiane SAMSON, Vice-Présidente*



Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
20 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Vu la délibération de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise n° 40 du 3 mai 2016 approuvant la signature de la convention avec l'Etat et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général ;

Vu la convention de Programme d'Intérêt Général de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée entre l'Etat, l'ANAH et la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière n°16-09-2016 du 29 septembre 2016 approuvant la signature de la convention avec l'Etat et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général ;

Vu la convention de Programme d'Intérêt Général du Pays de Courpière n°063-08-2016 du 25 octobre 2016 signée entre l'Etat, l'ANAH et la Communauté de Communes du Pays de Courpière ;
Un bilan a été réalisé pour chaque Programme d'Intérêt Général (PIG) dont le Président présente les grandes lignes au Conseil Communautaire.

- PIG Montagne Thiernoise :

Les objectifs sont atteints et même dépassés pour la 1^{ère} année du PIG :

- 21,71% de la dotation communautaire (5 ans)
- 23,38% de la dotation Anah (5 ans)

L'ensemble des thématiques fonctionne bien.

- PIG Pays de Courpière :

C'est le premier programme pour ce territoire. Il est observé un fort intérêt pour ce dispositif avec 121 contacts en un an.

Les objectifs Anah largement sont dépassés pour les propriétaires occupants (32 % des objectifs du PIG en nombre de logement réalisé en 1 an), alors que les aides communautaires sont faiblement mobilisées.

3 thématiques à cibler pour la 2^{ème} année :

- La création de logements locatifs conventionnés
- La lutte contre l'habitat Indigne
- Les centres-bourgs

Suite à ces bilans, le groupe de travail Habitat de la Commission a travaillé sur une harmonisation des 2 dispositifs, afin d'avoir la même intervention de la Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne sur ces 2 PIG (mêmes taux et mêmes conditions) à enveloppe budgétaire constante.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'augmenter les objectifs de dossiers Propriétaires Occupants sur le Pays de Courpière (les objectifs initiaux étaient sous-estimés) ;



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
20 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

- **Décide** d'augmenter le nombre de dossiers Propriétaires Bailleurs sur la Montagne Thiernoise ;
- **Décide** de prolonger la durée du PIG du Pays de Courpière pour qu'il se termine en même temps que celui de la Montagne Thiernoise.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20180215-20180215_13-DE
Regu le 07/03/2018



[Handwritten signature]